



Celui qui combat afin que la parole d'Allah soit la plus haute, c'est lui qui est sur le sentier d'Allah.

Abû Mûssa Al-Ash'arî (qu'Allah l'agrée) relate : « Le Messager d'Allah (sur lui la paix et le salut) fut questionné : [Entre] l'homme qui combat par courage, celui qui combat par ardeur et celui qui combat par ostentation, lequel d'entre eux combat sur le sentier d'Allah ? Le Messager d'Allah (sur lui la paix et le salut) dit alors : « Celui qui combat afin que la parole d'Allah soit la plus haute, c'est lui qui est sur le sentier d'Allah. »

[Authentique] [Rapporté par Al-Bukhârî et Muslim]

Un homme questionna le Prophète (sur lui la paix et le salut) au sujet de l'homme qui combat les ennemis de la religion mais dont l'engagement est motivé par l'envie de se montrer plus courageux que les autres, quand un autre combat, lui, par patriotisme, pour son clan ou son pays, et qu'un troisième, enfin, combat par ostentation afin d'être considéré aux yeux des gens comme un combattant sur le sentier d'Allah, qui mérite compliment et vénération. Lequel de ces trois combattants est [réellement] sur le sentier d'Allah ? La réponse du Prophète (sur lui la paix et la paix) fut aussi courte que complète : celui qui combat pour que la parole d'Allah triomphe, c'est lui qui est sur le sentier d'Allah. Hormis par cette justification, rien d'autre n'est compté comme étant un combat pour la cause d'Allah, car motivé par un objectif autre. Or, la validité ou l'invalidité des œuvres découlent des intentions. En effet, selon la règle générale, ce sont les intentions motivant les actes qui déterminent si elles sont acceptées ou non [à condition qu'elles soient aussi conformes à l'enseignement prophétique]. Et les sources qui le prouvent sont nombreuses.

<https://sunnah.global/hadeeth/fr/show/2969>

